



La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne ; 2^e page, 3 fr. la ligne
Abonnements et Annonces payables d'avance.

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an 10 fr. ; France et Etranger, 12 fr.

LA CONFÉRENCE CONSULTATIVE et les nouveaux impôts

La Conférence Consultative va se réunir la semaine prochaine.

Elle est appelée en fin de mandat prorogé par suite de la guerre à émettre des vœux dont l'importance échappera à personne parce que d'eux dépend le sort de la Tunisie qui n'est pas lié, il faut bien le dire, à celui des fonctionnaires.

Suivant les décisions qui seront adoptées, et qu'on aurait pu et dû laisser prendre aux nouveaux délégués après la consultation du suffrage universel, la Tunisie vivra ou succombera sous le poids de charges trop lourdes si ces charges atteignent l'ensemble de la population comme le bruit en court et ne frappent pas exclusivement ceux qui peuvent les supporter sans cesser d'avoir la sourire grâce à leurs copieuses bénéfices : qu'il s'agisse de simples particuliers, compagnies ou sociétés minières, industrielles, phosphatières ou autres dont les rendements réels ou dissimulés ne doivent pas être ignorés de nos dirigeants qui ferment les yeux ou sont obligés de les fermer devant l'évidence même des chiffres et l'exagération de charges qui n'existent pas.

Et puis, il y a aussi des contrats à réviser qui lésent trop gravement la masse tel celui de cette Cie de Gafsa qui ne peut plus survivre à la guerre et laisse à cette compagnie des bénéfices trop considérables dont une grande partie ira grossir l'escarcelle des boches qui ont des titres nombreux en portefeuille ; la redevance forfaitaire d'un million ne correspond plus aux bénéfices du jour, elle doit être augmentée ainsi que celle de 0,65 de la tonne au-dessus du million de tonnes qui est trop faible et doit être portée au moins à un franc.

Nous n'avons pas la sottise de croire qu'un pays peut s'administrer tout seul, sans fonctionnaires, ce serait idiot de notre part, ils sont aussi indispensables à la marche du pays qu'une locomotive à un train mais encore faut-il qu'ils ne soient pas en surnombre, comme à la police où on compte, rien qu'à Tunis, une trentaine de commissaires ! et payés suivant leurs aptitudes et le rendement de travail qu'ils donnent comme en Suisse, par exemple où le fonctionnaire n'est pas roi mais l'humble serviteur du public.

Si le fonctionnaire suisse trouve que sa situation est au-dessous de lui, ce qui arrive quelquefois, le gouvernement fédéral ne le retient pas et ne fait rien pour le retenir, personne n'étant indispensable en ce bas monde il le prie de passer à la caisse où il trouve avec son traitement une belle lettre de remerciements pour les services rendus.

Dans la petite république helvétique tous les emplois sont

donnés au concours pour un temps déterminé qui peut être renouvelé avec un chiffre maximum d'appointements qui ne peut être dépassé en aucun cas aussi n'est-il pas rare de lire dans les feuilles d'avis les démissions données par des fonctionnaires, ce qui est très rare chez nous.

Il ne faut pas non plus que des familles accaparent tous les emplois comme certaines qui ont jusqu'à huit, dix ou douze membres, hommes ou femmes, dans l'administration.

Si nous pouvions nous permettre un conseil nous dirions à nos confédérés de laisser la question pleine et entière entre les mains de la nouvelle Conférence Consultative et de ne pas engager l'avenir.

Les résidents passent mais la colonie reste avec ses charges lourdes ou légères sur les bras. Il ne faut donc pas trop presser et se demander si le relèvement des traitements s'impose ou s'il ne vaut pas mieux continuer à donner des allocations diverses jusqu'au jour où le gouvernement aura maté la spéculation par des mesures énergiques que l'on semblait craindre de mettre en vigueur.

En demandant le relèvement des salaires le résident général est dans son rôle et nos délégués sont dans le leur en examinant de très près les moyens utiles d'y faire face sans léser autrui pour favoriser le rond de cuirisme et de ne pas les approuver s'ils les trouvent trop lourds.

JEAN-SANS-PEUR.

BULLETIN

L'HUILE CHÈRE EN TUNISIE

Le public ne s'est pas trompé sur le communiqué relatif aux prix des huiles de la prochaine récolte.

Nous devons continuer à payer l'huile de 4 à 5 francs le litre, sinon plus, alors qu'on espérait la payer les mêmes prix qu'en Algérie. C'est une désillusion de plus.

On nous dit bien que les fabricants qui voudront exporter des huiles devront fournir une quantité égale au permis d'exporter à des prix fixés et qu'on a lus dans le communiqué.

D'abord, aurons-nous assez d'huile pour toute l'année et celle qu'on laissera exporter ne nous fera-t-elle pas défaut en tout cas elle contribuera un peu plus à rendre la vie chère en France car nos trafiquants voudront se rattraper de la perte subie ici sur les stocks envoyés.

On se demande pourquoi agir ainsi et puisque la mère-patrie dispose de grandes quantités d'huile de graines pourquoi ne pas les lui laisser et nous garder nos huiles ? Des gens malintentionnés se demandent si l'on veut favoriser la spéculation pour permettre à des Natas, des Zana et autres spéculateurs associés à des fonctionnaires marrons d'empocher, encore des centaines de milliers de francs ? Ce n'est point notre avis mais le

Contre la Spéculation

LES GIACOMO CALO ET PISANI-BORDJ SERAIENT L'OBJET D'UNE POURSUITE JUDICIAIRE

Un décret contre la spéculation sous toutes ses formes vient enfin de paraître au « Journal Officiel Tunisien », il prévoit des pénalités très sévères de prison et d'amende pouvant aller jusqu'à 2 ans de prison et 200.000 francs d'amende.

Bravo, Monsieur le Ministre et bien que tardivement pris il est salué avec joie par toute la population victime de l'odieuse cupidité de commerçants sans entrailles et sans encore scrupules, bravo et merci, M. le Ministre surtout si vous donnez des ordres sévères pour que les agents chargés de son application, c'est-à-dire Messieurs les Commissaires de police ou autres agents de l'autorité nese renvoient pas la balle et veulent bien en tenir compte, pour qu'ils ne fassent pas comme un certain M. Vialas qui saisi d'une plainte ne s'en est pas plus préoccupé que d'une vieille paire de chaussettes.

En attendant le bon vouloir de ces messieurs le « Cri de Bizerte » à qui nous laissons la paternité de l'information nous apprend que le président de la Ligue des Consommateurs de Tunis, a déposé une plainte entre les mains du Procureur de la République contre MM. Giacomo Calo et Pisani-Bordj qui expédiaient en France du son contenant 32 p. 100 de farine.

M. Feuille, en sa qualité de Président, se serait porté partie civile au procès.

Et le son aurait été saisi.

D'autre part nous avons appris que toute la comptabilité de la maison Schwich-Baizeau-Ford et Cie avait été saisie et transportée au Greffe du Tribunal où elle serait l'objet d'un examen attentif de la part d'un expert commis par le juge d'instruction.

Il faut espérer que l'ère des bénéfices illicites et scandaleux a reçu un coup mortel avec le décret qui vient si heureusement de paraître au « Journal Officiel Tunisien ».

gouvernement a de gros besoins et doit faire flèche de tout bois pour y faire face c'est là l'explication de l'exportation projetée.

On attend avec impatience la décision de M. le résident général sur cette question, sur celle de la farine, du pain, du vin qui doivent passer bien avant toutes les autres dans ses préoccupations. Les méconnaître serait aller tout droit, au devant de difficultés sérieuses qu'il faut éviter à tout prix car nous avons besoin de paix et de tranquillité dans ces temps troublés où la paix du monde ne tient qu'à un cheveu.

NOS ÉCHOS

À la Résidence Générale

Notre excellent confrère le « Zéramna » de Philippeville publie un écho très élogieux sur M. Rectonvald, ancien juge de paix à Collo qui vient d'être appelé par M. Flandin à diriger son cabinet.

Le choix du ministre serait très heureux ; nous ne pouvons donc que nous féliciter car si les résidents gouvernent souvent les chefs de cabinet dirigent et parfois mal, alors rien ne va plus par leur faute.

Saluons le bon chef de cabinet.

Les gaffes de M. Blanc

M. Blanc délégué à la Résidence générale du Maroc passe un vilain quart d'heure.

Il est vivement pris à partie par toute la population française qui réclame impérieusement son déplacement car on ne peut pas

montrer plus de fourberie qu'il ne l'a fait dans la question du hassani.

Après avoir poussé la colonie à réclamer la fermeture de la Banque d'Etat cause de tout le mal il ne voulait plus prendre cette responsabilité quand le moment fut venu d'agir et qu'il eût carte blanche pour le faire.

Aussiel quel tolle, quel déluge d'imprécations le soir d'une réunion publique où le comité rendait compte de l'inutilité de ses efforts devant la volonté formelle du délégué Blanc de ne pas mettre en harmonie ses actes avec ses conseils !

En ce moment, trois personnages enquêtent sur la question du Hassani qui fit perdre à notre billet de banque 60 o/o en 24 heures, c'est-à-dire qu'un billet de banque de cent francs n'en valait plus que quarante le lendemain et un de cinq, deux ! Cette commission se compose d'un inspecteur général des Finances, de M. Moreau directeur général de la Banque d'Algérie à Paris qui voudrait bien profiter de la circonstance pour prendre la place de la Banque d'Etat et d'un certain directeur d'une banque Algéro-Tunisienne, inconnue de nous.

Il est clair que la situation est troublante quand on voit notre franc français perdre au change sur la monnaie hassani, il est clair qu'il n'y a pas lieu de se féliciter ni de féliciter les ou les auteurs responsables de cette catastrophe malgré toutes les mauvaises raisons qui pourront être invoquées pour légitimer cette faute lourde.

Jusqu'à présent la situation est toujours la même ; notre monnaie est dépréciée irrémédiablement mais le change s'est un peu amélioré il n'est plus que de vingt pour cent. Infortuné pays !

Réélection de M. Pierre Flandin

Notre résident général a dû éprouver une joie bien légitime en recevant le petit bleu qui lui apportait la nouvelle du brillant succès remporté par son fils dont la liste est passée tout entière à une grande majorité battant de très loin même celle du vénérable Surugue ancien maire d'Auxerre.

Quant à sa propre réélection dans l'Inde M. Etienne Flandin est si sûr d'avoir l'unanimité des suffrages que M. Paul Bluyssen, député sortant, s'est attaché pendant tout le cours de la campagne électorale à faire ressortir les relations étroites d'amitié qui l'unissent au sénateur résident général de Tunis.

Contre la corruption

Le Sénat, après la Chambre des députés, vient de voter une excellente loi qui empêchera désormais les fonctionnaires de passer du jour au lendemain au service des sociétés qu'ils étaient chargés de contrôler avant un délai de cinq ans sous peine de pénalités très sévères.

Bien souvent — pour ne pas dire toujours — les situations offertes n'étaient que la récompense de services rendus où le gouvernement n'y trouvait pas toujours son compte.

Cette loi pour être applicable en Tunisie doit faire l'objet d'un décret qui la rende aussi applicable à la Régence.

Mort du général Dubois

Notre numéro était déjà sous presse lorsque nous est parvenue la nouvelle de la mort du général Dubois, le brillant écrivain de l'« Echo de Bizerte ».

C'est une grande perte pour notre confrère, pour Bizerte et même pour toute la Tunisie.

Il n'avait collaboré que 4 à 5 mois à l'« Echo » et sa plume déjà mordante était redoutée de tous ceux qui n'ont pas la conscience tranquille et appréhendaient d'être pris à partie par lui.

Nous prions notre confrère d'agréer nos sincères condoléances.

À la Direction du Protocole

Lorsque le regretté général Valensi dut prendre une retraite bien gagnée par cinquante ans de bons et loyaux services on alla chercher le fonctionnaire le plus discuté — pour être poli — là où il fallait un homme d'une haute tenue morale.

Tôt ou tard, pensions-nous, on s'aperçut de l'erreur commise car le naturel finit par revenir au galop.

Nous ne nous étions pas trompé et force a été d'éliminer ce personnage de l'entourage de S. A. mais le comble, c'est qu'on songerait à le pourvoir d'un haut emploi et l'on parle même d'un caudat !

Ce que le burnous suerait !

Le choix de M. Kharrallah nous paraît meilleur en tout cas il jouit de nombreuses sympathies ce qui le différencie de son prédécesseur.

Le trafic de la monnaie

« Seront maintenues en vigueur, après l'acte de cessation des hostilités, les dispositions prévues pour le temps de guerre du décret du 21 février 1916 tendant à réprimer le trafic des monnaies et espèces nationales françaises et tunisiennes. »

Le décret en question, qui vient de paraître au « Journal Officiel Tunisien » permet donc le trafic des monnaies d'or ou d'argent autres que les françaises et tunisiennes. Qu'on se le dise.

M. Chat en campagne

Très certainement en vue des prochaines élections à la Conférence Consultative M. Chat s'occupe beaucoup de Souk-el-Arba qui n'a plus de représentant du 3^{me} collège depuis la disparition de Jacques Gaillard.

Il est clair que cette succession lui irait comme un gant, mais les électeurs qui ne sont point des sots ont aujourd'hui les yeux dessillés ; ils se disent qu'on ne peut pas manger du curé tous les soirs, fut-il celui de Souk-el-Arba, et marier sa fille en grande pompe à l'église et y recevoir en pleine figure — indirectement — les éloges d'un prêtre.

Jusqu'au jour du mariage de sa fille, M. Chat passait pour un libre-penseur convaincu, aujourd'hui le ballon est crevé.

Les boches retournent au Maroc

... mais on les s'embarque aussitôt, l'empire du Maghreb étant toujours en guerre avec l'Allemagne.

Un hollander boche, Schroeder, s'est embarqué à Bordeaux à bord du « Figui ». Il a débarqué à Casablanca. A la police du port l'accueil fut plutôt froid.

Au Maroc des ordres formels interdisent encore le débarquement des sujets des nations ennemies, le Maroc étant toujours en guerre avec l'Allemagne.

L'indésirable Schroeder a été raccompagné à bord du « Figui » qui le ramène à Bordeaux.

Erreur...

Dans notre dernier numéro on nous a fait annoncer le mariage de Mlle Marguerite Murienne avec M. Auguste Etienne, alors que nous avions écrit Auguste Albert, nous nous excusons de cette coquille en renouvelant aux jeunes mariés nos vœux affectueux de bonheur et de prospérité.

Des esclaves au Maroc

Est-il possible qu'à l'ombre de notre drapeau il y ait encore des esclaves au Maroc ? Voici ce que raconte l'« Echo du Maroc » de Casablanca :

« Le 4 courant la jeune Mimouna, âgée d'une douzaine d'années environ, esclave au service de Salomon Linianty, joutait sur la terrasse de l'immeuble de ses maîtres, lorsque poussée par une violente bourrasque, elle perdit l'équilibre au moment où elle se trouvait sur le bord de la terrasse et fut projetée d'une hauteur de 8 mètres environ dans la cour de la maison voisine. « La jeune victime, le crâne fracturé, expira aussitôt ».

Prestation de serment

Devant la première chambre civile, M. Albert Khist, licencié en droit, a prêté serment d'avocat selon les formes d'usage.

Toutes nos félicitations.

Station Thermale de Korbous

Les hôtels et les établissements de bains sont ouverts et un service d'automobile à vingt deux places assure les communications entre Tunis-Korbous les mardi jeudi et dimanche. Départ à 8 h. 30 du matin.

Ce service sera ensuite rendu quotidien, il est assuré par la « Tunisienne Automobile » à laquelle on devra s'adresser pour tous renseignements.

Le restaurant cachir est également ouvert.

Le moine scélérat Raspoutine

Tel est le titre du livre nouveau qui vient de paraître à Paris à l'Édition Française Illustrée et obtient un éclatant succès.

On y trouve les Scandales au Palais d'Hi-ver. — Comment Raspoutine empoisonna le Tsarévitch et trahissait son pays. — La main noire de Berlin. — Ce qu'on trouve dans le dossier secret de Raspoutine. — Raspoutine et les instructions secrètes de Berlin. — Le complot pour répandre des épidémies en Russie. — Le faux moine est démasqué. — La preuve documentaire de la trahison. — Les russes du Charlatan. — Où l'on trompe les alliés. — L'histoire véridique de la mort de Raspoutine.

Ce simple énoncé des titres des chapitres est une indication qui vaut tous les commentaires qu'on pourrait faire sur ce livre dont le retentissement va être immense.

Un vol. in (16 X 19). Prix : net. 4 fr. 50. Chez tous les libraires, dans les bibliothèques des gares et à l'Édition Française Illustrée, 30, rue de Provence, Paris.

LES PÉTROLES DE LILLE et les écumeurs de l'épargne

Parmi les titres qui ont particulièrement attiré l'attention du public dit la « Finance Illustrée » de Paris les pétroles viennent en tête depuis plusieurs semaines. Chacun sait quelle épre lutte est engagée entre les groupes anglo-hollandais et germano-américains pour le contrôle des gisements de pétrole dans le monde entier, et si possible, l'accaparement des produits. On regrette que la France trop souvent gouvernée par des hommes ignorants des intérêts économiques primordiaux, et par ailleurs imprévoyants, n'ait pas sa part dans ce partage d'une matière première vitale. Mais on a appris, par une presse abondante et chère, que nous avons des gisements de pétrole magnifiques en Galicie, grâce au flair et à l'initiative du groupe lillois qui, dès 1912, avait su financer une douzaine d'excellentes entreprises en Pologne autrichienne.

Depuis la réouverture de la Bourse de Lille, les titres des Sociétés pétrolières en question ont connu les plus superbes destinées. Les détenteurs du capital et leurs amis ont évidemment des projets de manipulations de ce capital puisqu'ils entretiennent sur quelques-unes de ces valeurs un marché spéculatif prêt à accueillir toutes les exagérations. Certains organes de Presse et certaines agences financières ont partie liée dans la manœuvre puisqu'ils se livrent à une publicité truculente qui ne peut être ni sincère ni désintéressée. Il est donc bon de jeter un coup d'œil sur ces affaires et de savoir jusqu'à quel point se justifie la fortune merveilleuse qu'on leur prête et l'avenir prestigieux qu'on cherche à leur attribuer.

Quatre entreprises sont particulièrement poussées : Les Karpathes, Dabrowa, Wankowa et Potok.

LES KARPATHE

La Société française des Karpathes fondée en 1911, à 35.000 actions de 100 fr. et 1.000 parts de fondateur. Cette affaire n'exploite pas mais elle s'est assurée des droits et des participations dans plusieurs mines. Le rendement a été bon puisque l'action primitive de 500 frs a touché en 1913 162 fr. 67 de dividende, plus 100 fr. de remboursement et la part a reçu 194 fr. de dividende. En 1914 l'action de 400 fr. cote 5.000 et la part 6.000. La spéculation était menée à Lille par le groupe fondateur, connu pour sa puissance politique et financière, à la tête duquel était M. Mougeot. En 1913 une perquisition fut faite dans les bureaux de la Compagnie, sur la plainte de M. Ricard acheteur de titres, d'après la spéculation sur le titre par les fondateurs.

Aujourd'hui l'action Karpathes cote 1.250 et la part 9.500. Pourquoi ? Mystère. L'affaire a été sous séquestre autrichien pendant quatre ans. On ne sait rien de précis sur les comptes, et l'Assemblée générale tenue le 16 octobre dernier à Lille, a appris que le Conseil avait toujours confiance dans la valeur de ses participations, mais ne pourrait fournir de comptes que l'année prochaine. C'est un peu maigre. Et si l'on réfléchit que les ressources actuelles de la Compagnie sont en couronnes autrichiennes à 15 l'unité en trouvera tout simplement ridicule d'attribuer maintenant une valeur boursière de plus de 53 millions à cette affaire. A ce taux il faudrait plus de 2.000.000 fr. pour rémunérer le capital à 5 0/0 seulement !

DABROWA

Dabrowa gère également un portefeuille de participation et exploite pour son compte divers puits. Constituée en Avril 1913, au capital de 2 millions, elle a porté ce capital à 13 millions un an après. Il y a donc 26.000 titres de 500 frs et 2.000 parts de fondateur. Le premier est unique dividende fut de 33.30 à l'action et de 9.50 à la part. Mais sur la foi des déclarations vraiment lyriques du Conseil on poussait l'action, dès 1914, à 3.400 et la part à 8.500. C'était de la folie furieuse. Cette folie dure toujours puisque l'action cote aujourd'hui encore 3.325 et la part 9.800 fr. Et l'on n'aura un aperçu des comptes sociaux exacts, depuis 1914, que le 3 décembre prochain !!!

POTOK

La Société des mines de Potok a été constituée en 1913 au capital de 6 millions, porté à 12 deux mois après, avec prime de 50 0/0 sur les nouveaux titres. Cette affaire, créée par M. Mougeot, a repris une concession exploitée depuis vingt ans,

passée déjà dans plusieurs mains et renforcée le 100 hectares adjacents. La concession expire en 1919. Un expert polonais estimait le rendement possible à huit millions pour toute la durée de la Société. Par conséquent le capital ne pourrait s'attendre qu'à 5 0/0 ou 6 0/0 de rémunération, sans chance d'amortissement. On n'a pas encore rendu compte du premier exercice social, qui dure depuis sept ans. On a cependant indiqué récemment aux actionnaires que la Société produit en ce moment 80 citernes par mois, à 70 couronnes l'unité. Ce qui n'empêche l'action Potok de coter 720 fr. soit plus de 40 0/0 de prime sur le pair.

WANKOWA

Wankowa est la dernière née du groupe (février 1914). Comme elle parut à une époque où tout ce qui était pétrole était acheté sans contrôle les promoteurs fixèrent le capital à 15 millions et placèrent les actions avec 50 0/0 de prime. Les 15.000 parts cotées d'emblée 100 fr. La Société exploite des terrains et des puits, comme Potok. Elle a donc des risques élevés et des frais constants. On ne sait rien de ses recettes depuis 1914. Une réunion officielle, tenue le 17 octobre dernier, a fait savoir que la Société possède 111 puits et produit actuellement 149 citernes par mois, chiffre d'avant-guerre. Une grande partie de l'avoir en Autriche a été transformée en emprunts de guerre autrichiens. Sur ces imprécisions, les manipulateurs du marché à Lille font coter 916 fr. à l'action de 500 fr. et 390 à la part. Nous ne quittons donc pas les folies spéculatives.

Il nous a semblé bon, dans l'intérêt des capitalistes français de mettre en évidence ces quelques vérités précises, en face du puiffisme dangereux d'une certaine presse et de l'avidité excessive de certains requins de la spéculation.

Où vont nos phosphates TUNISIENS ?

Dans un précédent numéro, nous nous déclarions satisfait de l'arrêté concernant l'exportation de nos phosphates malgré la porte laissée ouverte par laquelle nos phosphates tunisiens du sud ou du centre pouvaient continuer à filer, mais nous étions loin de penser qu'on les laisserait filer ainsi qu'on pourra en juger par la liste des bateaux que nous donnons ci-après, liste qui n'est même pas complète :

- Le brik-golette italien *Maria F. 1* allant à Livourne avec des phosphates.
- La golette italienne *Carolina Madre* allant à Livourne avec des phosphates.
- Le vapeur italien *Bersagliere* allant à Venise avec des phosphates.

- Le brik-golette italien *Maria F. 2* allant à Livourne avec des phosphates.
- Le vapeur anglais *Allatran* allant à Carlsbourg avec des phosphates.
- Le navire mixte italien *Mascotte* allant à Gènes avec des phosphates.
- La saucelle italienne *Giuseppe Papa* allant à Milazzo avec des phosphates.
- La golette italienne *Piave* allant à Porto Empedocle avec des phosphates.
- Le côtre italien *Madalena P.*, italien, allant à Portici avec des phosphates.
- La golette italienne *Nuovo Nicolo* allant à Milazzo avec des phosphates.
- La balancelle italienne *San Antonio di Padova* allant à Trapani avec des phosphates.
- Le vapeur anglais *Libicum* allant à Dublin avec des phosphates.
- Le vapeur italien *Giovanni Battista* allant à Spezia avec des phosphates.
- Les trois mats italiens *Milano* allant à Portici avec des phosphates.

Est-ce pour envoyer nos phosphates dans toutes les directions et tous les pays du monde que le ministre de la reconstitution industrielle réunissait récemment les directeurs des compagnies de phosphates et leur demandait d'intensifier la production sur l'année courante ?

On voit, par la liste ci-dessus, de quelle façon Gafsa et Kalad-Djerda entendaient répondre à l'appel pressant du ministre.

Est-ce que nos dirigeants vont se prêter plus longtemps à cette comédie ?

Direction des Contributions Diverses

AVIS

Le 2 Décembre 1919, à une heure et demie de l'après midi, au Fondouk des Huiles à Tunis, il sera procédé, pour l'année 1920, à la location soit aux enchères, soit par voie de tirage au sort ou même de gré à gré, suivant les distinctions prévues au cahier des charges, des locaux et emplacements situés au Fondouk-El-Ghalla, au Marché aux Huiles et au Marché aux bestiaux de Tunis.

Pour prendre connaissance des cahiers des charges, s'adresser à la Direction des Contributions Diverses, 17, Avenue de Carthage, tous les jours non fériés.

Les producteurs qui désirent obtenir la location de boutiques à prix fixe ou de gré à gré devront s'inscrire à la Recette Principale des Contributions Diverses, Rue de Souk-Ahras, 17, avant le 29 Novembre 1919.

Le Directeur
A. SPITZ.

PETITES ANNONCES

0.75 la ligne minimum : 2 lignes

- A CÉDER : Un appareil ACOUSTICON, système perfectionné, en très bon état, ayant très peu servi à sacrifier au prix d'avant guerre, s'adr. au journal.
- A VENDRE : une jambe articulée neuve coté droit prix excessivement réduit s'adr. au journal.

A VENDRE : une machine à écrire de type FEMINA. LES HOMMES DE BIEN d'autres journaux illustrés d'avant et pendant la guerre, s'adr. au journal.

MAISONS RECOMMANDÉES

- Dépenses coloniales : Jean Borg — 11 rue des Guecos Tunis — Maison de confiance vendant au détail au prix du gros. Produits de 1er choix.
- Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires, boulangerie, G. B. Franco, X. FARRUGIA Succr. 13, Rue Sidi Bou Mendil, Tunis
- Pastouas, Dattes, Huiles et Confitures J. Zeboun, 2, rue d'Italie, expédition pour tous pays.
- Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France, Tunis. Brani Frères et Cie, pp 77
- Grand Hotel de France, Sfax, 1^{er} ordre, Viaggi, propriétaire, eau conduite dans toutes les chambres, cuisine soignée, service irréprochable.
- Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia, Tunis J. & A. BEMBARON. Vente, échange et location de Pianos.
- Pharmacie Scemama, (diplômé de la faculté de médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais, Tunis — Maison Française.
- Maison de santé pour les yeux dirigée par M. le Dr Guénod, 1^{er} clinique fondée en Tunisie en 1883 - 1, rue Zarkoun, Tunis.
- Chocolat Modigliani, pur cacao et sucre. Expédition à l'intérieur, 19, rue Es-Sadikia, Tunis.
- Entreprise Générale de Plomberie, Zinguerie et Electricité, David Cohen, 57 bis, rue des Maltais, Tunis.
- Grand Hotel, Lavit, propriétaire, 1^{er} ordre, SOUSSE
- Manufacture de Chaussures de Luxe, M. SEBAG, 7, rue de Constantine - Tunis.
- Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes - Maison LADISLAS, 4, Avenue de France, 4 - TUNIS

Ce qu'il faut lire :

LA BAIONNETTE J'AI VU LA VIE AÉRIENNE

A céder après fortune faite

GRAND HOTEL de premier ordre dans une grande ville de Tunisie Belle clientèle - facilités de paiement Pour renseignements, s'adr. au journal.

Pulsocorn du Dr Meoaura

pour les affections rhumatismales, à l'état neuf, à vendre, 75 francs S'adresser au bureau du journal

Chez PAONESSA, Artificier

Av. Jules Ferry — TUNIS

Grand choix de drapeaux de toutes les nationalités alliées.

Le Gérant : E. LUMBRIO

Imp. spéciale de la « Petite Tunisie Sociale » sous la direction de

l'Imprimerie Franco - Italienne L. SORACI

17, Rue d'Athènes - TUNIS - Télép. 11.34

RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al-Djazira

PHARMACIE BLOCH

4, avenue de France, et rue Al-Djazira
LEON BLOCH FILS
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'École Supérieure d'Alger
Spécialités françaises et étrangères;
Optique médicale. Oxygène, sérums,
préparations et pansements stérilisés.
Service spécial d'expéditions immédiates. Conditions avantageuses pour
Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.
Téléphone 553

VÊTEMENTS

J. BELL
6, Rue d'Italie, TUNIS



Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme — Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE et à BIZERTE
PRÊTS hypothécaires en participant avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banques. Escompte, Recouvrements.
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises.
Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Cheques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 0/0.
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

L'Huile qui graisse le plus

Vacuum Mobiloil

Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télag Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 54 et 56 rue de Provence
Agences en Tunisie : TUNIS, SOUSSE - Sfax
Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts; Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger

RESTAURANT DU JAPON

C. FIORINI & C. FALORNI, PROPRIÉTAIRES
7, Rue Amilcar, 7 — TUNIS
Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine Italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Banque Franco-Tunisienne

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13 rue d'Alger Tunis.

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots - poste Français
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille - Tunis et Tunis - Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, 8, rue d'Alger.
L'Agent principal : CASIMIR PÉDELUPÉ.

C^{ie} Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

Grande DISTILLERIE TUNISIENNE

O. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besaçon — TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Lior i
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900. Médaille au Concours Paris 1900.

Chaux Hydraulique et Ciment

Paul POTIN
DÉPÔT : rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hamam-Lif)

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville

E. BERNET
TUNIS — Rue de Russie — TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

TRACTEURS

MAC CORMICK
Machines de Récolte OSBORNE
disponibles à Tunis

MAISON R. WALLUT & C^{ie}

(R. WALLUT ET G. HOFMANN, associés) — Tunis

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions entièrement versés
Agences de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Soussse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le
DÉPÔTS A VUE : 2 0/0
DÉPÔTS A ÉCHÉANCE FIXE (de 2 à 4 ans) : 3 0/0
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

Banque de Tunisie

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
 Succursale à BIZERTE, SOUSSE et Sfax
Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique